

Compte-rendu du Conseil d'école du 17 Mars 2009

Présents

François Calvino - Directeur

Equipe pédagogique

Emily Bertrand – Professeur des écoles
Alexandre Da Costa – Professeur des écoles
Georgia Pradelle – Professeur des écoles
Martine Chiche – Professeur des écoles
Gaëlle Le Corre – Professeur des écoles
Laure Delion – Professeur des écoles
Anne Chichmanian – Professeur des écoles
Agnès Riedel – Professeur des écoles
Isabelle Louchouart – Professeur des écoles
Sophie Lebreton – Professeur des écoles
Perrine Delay – Professeur des écoles
Stéphanie Girard – Professeur des écoles
Valérie Legoff – Professeur Ville de Paris EPS
Claire Rochet – Professeur Ville de Paris Educ° Musicale

Représentants des parents d'élèves

Jérôme Frot – Président pour le groupe scolaire A. Chantin
Marie Barthélemy
Eliane Bombrun Saavedra
Nadia Bruel, secrétaire de séance
Anne Charnaux-Labatte
Salah Cherifi
Françoise Cosson
Bahar Genty
Sylvie Gouel
Sandrine Simonin
Florence Arnould-Cousin
Isaline Buisson

Excusés

Pierre Merciecca - DDEN
Marine Guillemain – Professeur des écoles
Zoulikha Dassa – Professeur des écoles.

1. L'ENSEIGNEMENT

Prévisions pour l'année prochaine

- 359 élèves en prévision soit 12 de plus.

La structure est identique : 3 CP, 2 CE1, 2 CE2, 1 CE1CE2, 1 CM1CM2, 2 CM1, 2 CM2.

Prévisions : 78 CP / 76 CE1 / 70 CE2 / 67 CM1 / 68 CM2.

La commission de dérogation aura lieu fin mai, début Juin.

Points sur les remplacements

Des remplacements planifiés ont été effectués dans le cadre de congé maternité ou de congé parental par des brigades de remplacements gérées directement par l'académie. Des élèves de l'IUFM peuvent assurer certains remplacements dans le cadre des formations professionnelles.

Hors ces remplacements « prévus », depuis le dernier conseil d'école, on comptabilise 16 jours d'absence dont seulement 5,5 ont été remplacés, soit un total de jours non remplacés sur l'année de 23.

Avenir des postes RASED

Aujourd'hui, l'équipe du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté de la circonscription est composée de la façon suivante :

4 psychologues, 2 Maîtres G à dominante rééducative et 6 Maîtres E à dominante pédagogique.

L'année prochaine, ils seront : 4 psy, 1 G et 3 E.

Sur Paris, on totalise la fermeture de 72 postes mais 36 seront réaffectés en surnombre sur une école, dans des écoles en difficulté.

Les brigades sont aussi en diminution d'effectif.

L'aide individualisée

Chaque enseignant organise ses heures d'aide individualisée ; certains enfants les suivent de façon régulière, d'autres de manière épisodique mais toujours avec l'accord des parents. Les séances durent 30 ou 40 minutes. Les groupes sont organisés par périodes de vacances à vacances. En CP, le travail est considéré comme un coup de pouce.

Il est placé en fonction de l'heure du repas et donc varie suivant les classes (après le repas pour les CP). Certains enseignants proposent l'aide à d'autres élèves, sur la base du volontariat (sauf pour les CP), afin de ne pas stigmatiser les élèves en difficulté.

2. ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Projet de réorganisation de l'interclasse :

Monsieur Calvino nous a fait part d'un projet de réorganisation de l'interclasse ayant pour but de **diminuer le nombre d'enfants dans la cour en même temps au moment de l'interclasse**. Ce projet consiste à décaler les horaires de sortie et de rentrée de classe en les repoussant d'une demi-heure pour les CM1 et CM2. **Les enfants sont répartis de la manière suivante :**

11h30 11h40	11h40 11h50	11h50 12h00	12h00 12h10	12h10 12h20	12h20 12h30	12h30 12h40	12h40 12h50	12h50 13h00	13h00 13h10	13h10 13h20	13h20 13h30	13h30 13h40	13h40 13h50	13h50 14h00	
CE CM	CE CM	CE2 CM CP	CE2 CM CP	CM CP	CE1 CM CP	CE 1 CM2	CE CM2	CE CM1	CE CM1	CE CM	CE CM				Grande cour
						CP	CP	CP	CP	CP	CP				Petite cour
CP	CP	CP CE1	CE1	CE1 CE2	CE2	CE2 CM1	CM1	CM2	CM2						Cantine

Les CE et CM (environ 250 enfants) occupent donc la grande cour (645 m²) **entre 40 et 50 minutes**, pour un espace moyen de **2,6m² par enfant !**

Les CP à la même heure bénéficient d'une cour de 490 m² pour 71 enfants soit une moyenne de **7m² par enfant**.

En décalant de 30 minutes la pause méridienne des CM on divise par 2 le temps où l'ensemble des CE et CM sont dans la même cour:

11h30 11h40	11h40 11h50	11h50 12h00	12h00 12h10	12h10 12h20	12h20 12h30	12h30 12h40	12h40 12h50	12h50 13h00	13h00 13h10	13h10 13h20	13h20 13h30	13h30 13h40	13h40 13h50	13h50 14h00	
CM												CP	CE		Classe
CE	CE	CE2 CP	CE2 CM CP	CM CP	CE1 CM CP	CE1 CM2	CE CM2	CE CM1	CE CM1	CE CM	CE CM	CM	CM	CM	Grande cour
						CP	CP	CP	CP	CP	CP				Petite cour
CP	CP	CP CE1	CE1	CE1 CE2	CE2	CE2 CM1	CM1	CM2	CM2						Cantine

Le projet est débattu en abordant l'ensemble des aspects de cette proposition :

Un réel problème se pose pour les parents ayant plusieurs enfants ne mangeant pas à la cantine et qui du fait de cette organisation ne sortent plus (11h30 et 12h00) et ne rentrent plus (13h30 et 14h00) à la même heure, soit 2 aller-retour à l'école ! Les cours d'EPS ne peuvent plus se tenir avant 14h00 du fait de l'occupation de la cour par l'ensemble des CM ce qui implique leur réorganisation dans la journée. Le bruit généré par 4 classes (CM1 et CM2) dans la grande cour de 13h30 à 14h00 nécessite d'adapter les activités des 4 classes de CE donnant sur la cour.

Pourquoi ce projet de changement ?

Le but est de diviser par 2 les effectifs durant 2 créneaux, de diminuer les tensions, les risques d'accidents corporels et de favoriser des jeux collectifs possibles que dans un espace plus grand pour chaque enfant.

Cette proposition n'a pas d'incidence sur la prise en charge du soutien, elle ne fait que le repousser d'une demi-heure par rapport à sa réalisation actuelle.

Ce projet touchant aux horaires, l'avis du Conseil d'Ecole est nécessaire pour pouvoir proposer sa mise en place pour la rentrée 2009 aux autres instances concernées (la Mairie du fait de l'impact sur les horaires des animateurs, et le Rectorat).

Ce projet a été approuvé à la majorité par 19 pour, 1 abstention et 3 contre.

Suppression d'un poste de surveillant à l'étude

Depuis les vacances de Noël, un poste de surveillant a été supprimé. On est passé de 4 postes à 3 seulement. L'effectif du nombre d'enfants par étude est passé de 15/20 enfants à 25/30.

Monsieur Calvino a obtenu un surveillant supplémentaire pour le jeudi soir.

En effet, les lundis et mardis les 2 ateliers bleus permettent d'alléger les effectifs des études, ce qui n'est pas le cas des jeudis et vendredis où il n'y a qu'un seul atelier bleu.

Au vu des absences répétées et non justifiées de l'intervenante " Nature et environnement ", Monsieur Calvino a demandé que l'atelier se poursuive avec une autre personne présente et régulière.

3. LE PROJET D'ÉCOLE

Le conseil d'élèves

Les représentants d'élèves sont très concernés par l'hygiène (nécessité de savon dans les toilettes), et par une juste répartition de l'espace cour (trois espaces jeux bien délimités).

Le Journal d'école

Le numéro 6 de « Chantinfo » est sorti !

Il est soutenu financièrement par la Caisse des écoles qui vient de lui allouer 200 Euros.

Les sorties, classes de découverte

Beaucoup de sorties, culturelles et sportives sont organisées par les enseignants : sorties judo, roller, sorties cinéma, Parc Floral, Plessis-Robinson, Musées, Ateliers ville.

Il est à noter que la Préfecture de Police est intervenue dans des classes de CE2, CM1 et CM2 pour informer les enfants des dangers d'internet.

Monsieur Calvino a sollicité de nouveau leur intervention pour sensibiliser les enfants à la sécurité du piéton dans la ville (sécurité routière).

Deux classes de mer sont organisées par Madame Chiche et Madame Guillemin.

Cependant, une demande de classe de découverte, financée par la Ville, a été refusée.

Il est à rappeler que les classes de découverte reposent sur la bonne volonté des enseignants et leur demandent beaucoup d'investissements en temps et en énergie.

Liaison maternelle/CP

Plusieurs rencontres et échanges vont avoir lieu.

10 élèves vont lire des albums à la maternelle.

Les enfants de grande section maternelle visiteront l'école par demi groupe et passeront une demi-journée avec les élèves de CP. Ils seront invités à une répétition générale du spectacle de fin d'année.

La journée d'information pour les parents des futurs élèves de CP sera **le Samedi 13 Juin**.

Liaison CM2/collège

Les CM2 passeront une journée en classe avec les 6ème au mois de Juin.

Les élèves de 6ème (anciens élèves de Chantin) viendront voir les CM2 pour leur présenter leur classe, leur collège.

L'association sportive

Toujours en projet, en attente des statuts.

Les festivités !

Quelques Dates à retenir :

- **Le Vendredi 22 Mai** au Stade Jules Noël du CP au CM2, des jeux sportifs interclasses, dans l'esprit des jeux inter villes.

30 parents volontaires seront mobilisés pour encadrer les équipes.

- **La semaine du 25 Mai**, les Olympiades (épreuves d'athlétisme par classe).

- **Le Jeudi 28 Mai**, course autour de la mairie.

- **La fête de fin d'année aura lieu le Samedi 27 Juin.**

Une prochaine réunion d'organisation aura lieu **le 5 Mai à 18h.**

Il est nécessaire que chacun se mobilise pour animer un nombre important de stands.

Le Festival du Livre est reconduit ! C'est grâce à la vente des livres que l'école a pu bénéficier de 60 livres supplémentaires ! En effet, 20% des achats faits par les parents sont redistribués sous forme de livres. De plus la collection des livres est consultable par les enfants et leurs enseignants pendant une semaine.

La Fédération des Maladies Orphelines sollicite la récupération des cartouches laser et téléphones portables. Un bac est mis à disposition devant le bureau du directeur.

(<http://www.maladies-orphelines.fr/FMO/cartouches.asp>).

4. LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Le financement des classes de découverte en élémentaire, organisées par la Ville de Paris, permet de pratiquer un coût peu élevé pour ces séjours.

L'essentiel du budget de la coopérative est consacré aux classes transplantées non financées par la Ville de Paris.

Celles-ci ont bénéficié d'une subvention par l'Office Central de Coopération à l'Ecole (800 euros), devant lequel les élèves sont allés défendre leur dossier. Des aides financières ont également été attribuées à certaines familles par la Direction des Affaires Sociales.

Les recettes proviennent, des dons des parents lors du passage des « cartons de coopérative », du marché de Noël (800 euros) et des photos de classe (2100 euros).

L'association de parents d'élèves, a décidé de reverser intégralement les revenus publicitaires issus de la consultation du blog <http://antoinechantin.blogspot.com> et des clics effectués sur les publicités de ce site aux 3 coopératives des écoles de la rue Chantin.

5. POSE D'UNE PLAQUE À LA MÉMOIRE DES ENFANTS JUIFS MORTS EN DÉPORTATION

Suite à la recherche de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés du 14ème, il a été retrouvé que des enfants juifs scolarisés dans 5 écoles de l'arrondissement (dont 2 à Antoine Chantin) sont morts en déportation lors de la dernière guerre.

Une plaque sera posée pour honorer leur mémoire ; c'est le **Vendredi 27 Mars à 15h** à l'école élémentaire Maurice Rouvier qu'aura lieu la cérémonie, avec lecture de textes et de poèmes en leur souvenir, par les élèves, et une allocution de **Pascal Cherki**, notre maire.

Des classes CM2 et CM1 seront présentes. Un travail pédagogique a été réalisé au préalable avec ces élèves sur la déportation des juifs lors de la deuxième guerre mondiale.

6. LES TRAVAUX : projet et bilan

Les petits travaux sont exécutés après de nombreuses relances auprès des différents services de la ville : Circonscription des Affaires Scolaires, Section Local d'Architecture.

La réfection des peintures du dernier étage devrait être faite pendant les vacances scolaires.

Cependant de nombreux travaux demandés à la visite d'architecture sont comme les années précédentes en attente soit de devis, soit de financement. Ainsi la transformation d'une douche en WC, la réhabilitation d'un WC adulte de la cour permettant de dégager un WC supplémentaire pour enfant n'a toujours pas évoluée depuis 2005... alors que le nombre d'enfants sera bientôt de 360.

La secrétaire de séance

Le directeur

Mme BRUEL

M. CALVINO